

Directeur/rice-adjoint(e) chargé(e) du pôle administratif

Centre Hospitalier Layon Aubance – Maine-et-Loire (49)

Recrutement	D3S adjoint
Cotation de la part fonctions de la PFR	2,6 (2,4 + 0,2) si Directeur/rice de classe normale 2,7 (2,5 + 0,2) si Directeur/rice hors classe
Personne référente, contact	Sophie GUINOISEAU, Directrice Tél : 02 41 83 55 68 – sophie.guinoiseau@ch-layon-aubance.fr
Fiche mise à jour	Le : 19/04/2023

I – INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT

Nom et raison sociale de l'établissement	Centre Hospitalier Layon Aubance
Adresse complète	Centre Hospitalier Layon Aubance 12 rue du Lieutenant-Colonel PANAGET – 49540 TERRANJOU (siège) Résidence Henri RAIMBAULT 2 place Moulin du Pont 49380 BELLEVIGNE EN LAYON Résidence Les Closerons 10 rue de l'Europe 49380 BELLEVIGNE EN LAYON Résidence Pannetier 81 rue de Verdun 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE
Adresse site internet	https://www.layon-aubance.fr/
Présentation de l'établissement	L'établissement est situé en proximité d'Angers, au cœur de la communauté de communes Loire Layon Aubance, dans le département du Maine et Loire. Il est composé de 4 sites distants chacun d'environ 10 kms. Il se situe sur les coteaux de l'Aubance (Site de Brissac) et sur les coteaux de Layon (sites de Bellevigne en Layon et Terranjou). Les axes routiers permettent des liaisons aisées. L'établissement support du GHT est à 30 mn du siège de l'établissement situé à Martigné Briand (Commune de Terranjou). Acteur de proximité territoriale, le CHLA répond aux besoins de santé pour un bassin de population de plus de 94 000 habitants.

Présentation de l'établissement

Service SSR EHPAD	27 lits dont deux dédiés soins palliatifs 228 lits et places au total
<i>Résidence Marie Moma</i>	<i>72 places en hébergement permanent</i>
<i>Résidence Pannetier</i>	<i>67 places en hébergement permanent, 10 places en hébergement temporaire 6 places en accueil de jour</i>
<i>Résidence Henri Raimbault</i>	<i>52 places en hébergement permanent</i>
<i>UPAD Résidence Les Closerons</i>	<i>21 places en hébergement permanent</i>

Dans un environnement en constante mutation, le Centre Hospitalier Layon Aubance a construit son empreinte sur son territoire de recours, en favorisant les liens ville/hôpital dans une optique de décroïsonnement et de coopération, en dynamisant sa politique médicale et en contribuant à satisfaire les besoins de santé de la population de proximité.



Dans une logique de filière et de gradation des soins, l'établissement :

- S'inscrit dans une logique de réseaux avec les autres acteurs sanitaires et sociaux de son bassin de santé. Le CHLA répond aux besoins de santé de la population du territoire soit en accueil direct, soit, en aval dans la suite des prises en charge au CHU d'Angers (établissement support du GHT49 dont il est membre actif) et établissements de santé partenaires.
- Développe également une forte culture de partenariats avec les professionnels de ville et acteurs locaux et participe à des actions décroïsonnées de santé public au bénéfice du bassin de population. Favorisant l'intervention de professionnels libéraux au sein de son établissement, le CHLA accentue son orientation vers des admissions directes via les médecins du territoire et la maison de santé pluridisciplinaire à proximité immédiate.

L'établissement porte actuellement plusieurs projets structurants parmi lesquels :

- Réouverture de lits de médecine - Labellisation hôpital de proximité
- Projet architectural de recomposition globale de l'implantation
- Renforcement des actions de prévention & consultations avancées
- Développement des filières - PMP GHT49 (filiale AVC, SMR gériatrique / polyvalent, HTP...)

Population accueillie

SSR : Patients âgés, en provenance des établissements angevins (orthopédie, oncologie et neurologie principalement) et en entrées directes (1er recours environ 35% de l'activité).
EHPAD et UPAD : Personnes âgées avec différents degrés d'autonomie. Résidents atteints de troubles cognitifs, polys pathologiques.

Personnels présents au sein de l'établissement	<p>Effectif : 222 ETP / ETP médicaux : 2.5 ETP - ETP non médicaux : 220 ETP</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>dont personnels de direction et administratifs : 12 ETP</i> • <i>dont personnels des services de soins (dont cadres de santé) : 171.5 ETP</i> • <i>dont personnels éducatifs et sociaux (dont cadre socio-éducatif) : 5.5 ETP</i> • <i>dont personnels techniques et ouvriers : 30.5 ETP</i> <p style="text-align: center;">Zoom – le Pôle administratif est composé de :</p> <p style="text-align: center;">Service Gestion Administrative Patient (3 agents) Service Finances et économat (3 agents) Service RH (3 agents)</p>
---	--

II – PRESENTATION DU POSTE

Intitulé du poste	Directeur/rice-adjoint(e) chargé(e) du pôle administratif
Missions	<p>Le directeur-adjoint chargé du pôle administratif PA assiste et conseille le chef d'établissement sur les choix stratégiques. Ses missions s'inscrivent dans les valeurs du service public, dans les politiques médico-sociales et dans une démarche de santé publique. Il contribue à l'élaboration du projet d'établissement et des orientations financières et sociales. Il organise la communication interne des projets dont il a la charge.</p> <p>En cohérence avec le Projet d'établissement et les orientations stratégiques du Centre Hospitalier Layon-Aubance, le Directeur-adjoint chargé du Pôle administratif a pour mission d'organiser, piloter et contrôler les activités de la fonction RH, GAP et Budgétaire/Financier en collaboration avec les acteurs internes et externes. En coordination avec l'ensemble du CODIR et sous couvert du chef d'établissement, il pilote également les thématiques des affaires générales.</p> <p>Dans son domaine d'activité, le directeur-adjoint chargé du pôle administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définit l'organisation des projets, les plannings et les tableaux de bord ou les indicateurs de suivi • Définit et coordonne les activités et projets liées à la performance & la conduite du changement • Organise la gestion participative et anime les instances de concertation • Analyse les facteurs de risques et de succès des principaux projets • Anticipe les éventuelles zones de risques, de crises ou de conflits • Pilote les études et propose des mesures de prévention
Attributions et responsabilités	<p>Ressources Humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception et suivi de la politique sociale et de la stratégie de la qualité de vie au travail / attractivité (projet social / bilan social / LDG / protocole d'accord) • Structuration et sécurisation des processus RH fondamentaux notamment la gestion de la paie, la gestion du temps de travail, la gestion des carrières, GPMC ainsi que le suivi des effectifs et des mouvements. • Organisation du dialogue social • Gestion des carrières des personnels PM / PNM : recrutement, formation, apprentissage, remplacement • Pilotage de la masse salariale : suivi des dépenses de personnel et du tableau des effectifs • Contrôle de Gestion RH • Veille juridique

	<p>Domaine Budgétaire et Financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation et suivi EPRD / PPI • Élaboration et analyse de bilan (comptabilité analytique d'exploitation) • Sécurisation de la bonne gestion budgétaire en lien avec les autorités de tarification et le trésor public • Planification, élaboration, et exploitation de tableaux de bord, rapports dans son domaine d'activité • Animation et suivi du contrôle de gestion et statistiques annuelles • Veille juridique <p>Gestion administrative du patient</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage des fonction accueil et admission • Qualité des séjours et satisfaction usager • Suivi et optimisation des facturations et du codage <p>Affaire générales (en lien avec l'ensemble du CODIR)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référent contentieux • Suivi des conventions et des relations avec les partenaires • Préparation des renouvellements d'autorisation d'activité • Instruction des réponses aux demandes éventuelles des organismes de tutelles • Veille juridique
<p>Fonctionnement de l'équipe de direction</p>	<p>L'équipe de direction du Centre Hospitalier Layon Aubance regroupe la cadre supérieure du Pôle Coordination des soins, le directeur adjoint chargé du Pôle Fonctions Support et Affaires médicales, le directeur adjoint chargé du Pôle fonctions administratif, et le chef d'établissement.</p> <p>Le fonctionnement est collaboratif et coordonné, et chaque membre du CODIR y fait le reporting de son action et crée du lien avec les autres pôles.</p> <p>Les instances s'organisent de manière à permettre une présence sur l'ensemble des sites. Le chef d'établissement donne délégation pour la gestion quotidienne, l'animation des instances, et les actions de représentation.</p>
<p>Position dans l'organigramme de direction</p>	<p>Sous la responsabilité directe du chef d'établissement</p>
<p>Connaissances et compétences particulières</p>	<p>Finances et/ou RH</p>

**LE CENTRE HOSPITALIER LAYON AUBANCE, ACTEUR DE PROXIMITE
ET CREATEUR DE LIEN SOCIAL**

